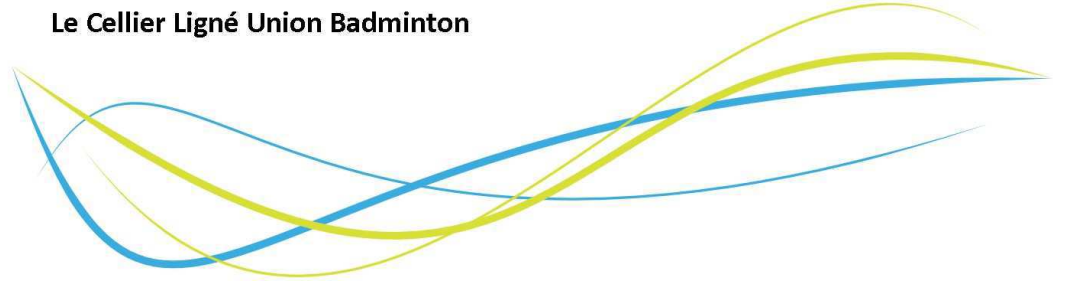




Le Cellier Ligné Union Badminton



TOURNOI DEPARTEMENTAL JEUNES

T D J

Le Cellier / Ligné



SAMEDI 7 ET DIMANCHE 8 DECEMBRE 2013

POUSSIN / BENJAMIN



Complexe sportif Charles des Jamonières , 44850 Le Cellier



TDJ - Le Cellier / Ligné - 2013/2014

✚ Autorisation

Compétition autorisée par le Comité Départemental de Loire-Atlantique et par la Ligue de Badminton des Pays de la Loire.

Numéro d'autorisation : 13.PL.44/Ti.D.J/004

✚ Arbitrage

Juge-Arbitre Principal : Nadine Lesimple

L'auto-arbitrage sera utilisé jusqu'aux demies-finales. Certains matchs pourront être arbitrés par des arbitres sur décision du Juge-arbitre. Les finales seront arbitrées sur désignation du Juge-arbitre.

✚ Tableaux

	Complexe Sportif Charles des Jamonnières 44850 Le Cellier
Samedi 7 décembre 2013 :	Simple Dame Poussin : Elite, Challenger et Espoir Simple Homme Poussin : Elite, Challenger et Espoir
Dimanche 8 décembre 2013 :	Simple Dame Benjamin : Elite, Challenger et Espoir Simple Homme Benjamin : Elite, Challenger et Espoir

Tous les tableaux seront organisés **en poules (2 sortants) suivies d'éliminatoires.**

Le nombre de joueurs dans les tableaux Elite, Challenger et Espoir est déterminé en fonction du nombre de joueurs inscrits dans la catégorie d'âge (voir Cahier des charges pour l'organisation des tournois jeunes dans le département - CD44). Il sera tenu compte du Classement Permanent Par Points (CPPP) à la date du tirage au sort pour la répartition des joueurs dans les tableaux.

✚ Inscriptions

Frais d'inscriptions :

1 tableau : 4 €

Date limite d'inscription :

Lundi 25 novembre 2013

Les feuilles d'inscription devront nous parvenir accompagnées d'un chèque global à l'ordre de « Le Cellier Ligné Union Badminton » à l'adresse suivante :

Laetitia VINCENT

Apt 103, 35 cour de l'horloge

44150 Ancenis

En cas de limitation d'inscription, la priorité sera donnée aux joueurs de la Loire-Atlantique, puis la sélection des joueurs se fera suivant la date de réception du dossier d'inscription complet.

✚ Volants

Les volants sont à la charge des joueurs. Les volants utilisés en cas de litige seront les YONEX AEROCUB 07 pour les joueurs classés et les YONEX MAVIS 370 pour les joueurs non-classés et les joueurs des tableaux poussins.

✚ Renseignements

Laetitia VINCENT

44.leclub@gmail.com

07 81 64 00 45



Le Cellier Ligné Union Badminton

TDJ - Le Cellier / Ligné - 2013/2014

⚡ Gymnases

La compétition aura lieu sur un seul gymnase :

- Gymnase Charles des Jamonières (7 terrains) : Allée de Langförden, 44850 Le Cellier

Lien vers le plan d'accès : <http://goo.gl/maps/Gwbc>

⚡ Horaires

Samedi : Accueil 9h00
Début des matches 9h30
Fin de la compétition 19h00

Dimanche : Accueil 8h00
Début des matches 8h30
Fin de la compétition 19h00

Les horaires indicatifs des matches seront affichés dans la salle. Les joueurs doivent se tenir prêts à jouer **une heure** avant l'heure indicative du match.

⚡ Tirage au sort

Le tirage au sort aura lieu le mercredi 27 novembre 2013. Les joueurs forfaits après cette date ne seront pas remboursés (sauf certificat médical).

⚡ Récompenses

Le comité d'organisation sera heureux de récompenser les joueurs à partir des finales avec bon d'achats / lots. La remise des prix se fera à l'issue des finales.

⚡ Développement durable

Depuis 2011, le club adopte une démarche éco-responsable pour l'organisation de ses événements. Ce tournoi sera soucieux du développement durable. Notre attention sera portée sur :

- La réduction et le tri des déchets
- La provenance et la qualité des produits alimentaires

⚡ Restauration durable

Un bar est à votre disposition et vous propose : Sandwichs, paninis, salades, boissons, confiseries, ...

La majorité des produits proposés sera issue d'une production locale, biologique ou équitable.

La vaisselle utilisée sera une vaisselle réutilisable et sera donc consignée !

⚡ Stands

La **BOITE A BAD** : stand de matériels, raquettes, textiles et recordage



Le Cellier Ligné Union Badminton

TDJ - Le Cellier / Ligné - 2013/2014

❖ Remerciements





TDJ - Le Cellier / Ligné - 2013/2014

⚡ Règlements particuliers

1. Le tournoi est ouvert aux joueurs des Pays de La Loire et aux ligues limitrophes. Il se déroule selon le Règlement Général des Compétitions (RGC) de la FFBaD. Il respecte le Cahier des charges pour l'organisation des tournois jeunes dans le département (CD44). Il est autorisé sous le n°13.PL.44/Ti.D.J/004.
2. Le Juge Arbitre du tournoi est Nadine Lesimple. Les décisions du Juge Arbitre sont sans appel. Il est en droit de disqualifier partiellement ou totalement tout joueur ne respectant pas un ou plusieurs points des règlements.
3. Tout participant doit être en règle avec la FFBaD, être en possession de sa licence 2013/2014 le jour du tournoi et ne devra pas faire l'objet d'une suspension.
4. Un joueur sélectionné pour une compétition régionale, interrégionale ou nationale ne pourra pas participer le même jour au tournoi.
5. Le tournoi est ouvert aux poussins, aux benjamins et aux joueurs ayant un surclassement leur permettant de jouer dans ces catégories d'âge. Seuls les joueurs Minibad détenteurs de leur surclassement Poussin pourront participer à ce TDJ.
6. Les tableaux de simples hommes/dames poussins se joueront le samedi 7 décembre 2013.
7. Les tableaux de simples hommes/dames benjamins se joueront le dimanche 8 décembre 2013.
8. La date limite d'inscription est fixée au 25 novembre 2013. Les droits d'engagements sont de 4 € pour un tableau. Les inscriptions se font exclusivement par courrier avec un chèque joint à l'ordre de « Le Cellier Ligné Union Badminton ». Aucune inscription ne sera possible par mail ou par téléphone.
9. La priorité sera donnée aux joueurs de la Loire Atlantique (suivant la date de réception). Toutefois, si des joueurs hors département permettent de compléter et/ou de faire jouer certains tableaux, ils pourront être acceptés.
10. Les joueurs pourront s'inscrire dans un seul tableau de simple.
11. La compétition se déroulera en poules, puis en élimination directe. Tous les tableaux seront constitués de poules de trois ou quatre, avec 2 sortants, ou poule unique de 4 ou 5.
12. Pour chaque catégorie d'âge, il existe trois niveaux : Elite, Challenger et Espoir. Le nombre de joueurs dans les tableaux Elite, Challenger et Espoir est déterminé en fonction du nombre de joueurs inscrits dans la catégorie d'âge (voir Cahier des charges pour l'organisation des tournois jeunes dans le département - CD44). Si le nombre d'inscrits est inférieur à 8, les tableaux seront automatiquement fusionnés. La répartition des joueurs se fait à travers le Classement Permanent Par Point (CPPP) à la date du tirage au sort. Les meilleurs joueurs selon le CPPP seront placés dans le tableau Elite, les suivants dans le tableau Challenger, puis les moins bons CPPP, dans le tableau Espoir.
13. Les tableaux de la catégorie poussins sont disputés sur des terrains spécialement aménagés comme suit : Le filet est abaissé au moyen d'un dispositif faisant en sorte que ses bords supérieurs soient à 1,40 m du sol au niveau des lignes de côté du terrain de doubles et à 1,374 m du sol au centre du terrain. L'espace situé au delà de la ligne de service long pour les doubles ne fait pas partie du terrain. La longueur de chaque demi-terrain est ainsi ramenée à 5,94 m. Sur un tel terrain aménagé, la ligne de service long en simple et en double est ainsi confondue avec la ligne de fond. Les couloirs latéraux ne sont utilisés qu'en doubles, comme sur un terrain normal. Ces aménagements ne nécessitent aucun tracé supplémentaire.
14. Une convocation sera adressée par mail au représentant du club indiqué sur la feuille d'inscription quelques jours avant la date du tournoi. Les joueurs ne recevant pas cette convocation devront contacter le comité d'organisation du tournoi.
15. Les horaires des matchs sont donnés à titre indicatif. Tout joueur doit être présent 60 minutes avant son premier match et pointer dès son arrivée. Chaque joueur ayant commencé la compétition pourra ensuite être appelé jusqu'à une heure avant l'heure indicative de son prochain match.
16. Les matches de poules et les phases éliminatoires seront en auto-arbitrage. Les finales seront arbitrées par des arbitres dans la mesure du possible.
17. Tout joueur non présent sur le terrain cinq minutes après l'appel de son match est susceptible d'être déclaré forfait par le juge arbitre.
18. Tout joueur désirant s'absenter de la salle devra le signaler au juge arbitre et à la table de marque, sous peine d'être disqualifié à l'appel de son match.
19. Le temps d'échauffement sera de 3 minutes, ce temps étant décompté à partir du moment où le match est appelé par la table de marque. Pendant ce temps, les volants seront testés, dès l'arrivée des participants sur le terrain. Le temps de repos entre 2 matchs est de 20 minutes. Il pourra être réduit avec l'accord des intéressés.
20. Tout joueur devra se présenter sur le terrain avec un nombre suffisant de volants ainsi que tous les accessoires nécessaires pour son match.
21. Les volants sont à la charge des joueurs. Les volants utilisés en cas de désaccord seront les YONEX AEROCLUB TR pour les classés, et les YONEX MAVIS 370 pour les NC. Ces volants seront en vente dans la salle le jour du tournoi.
22. Tout joueur participant à une compétition devra porter, sur le terrain, une tenue conforme au règlement FFBaD : short ou jupe et tee-shirt. Les tenues des équipes des comités départementaux et des Ligues sont interdites.
23. Seuls auront accès au plateau de jeu les joueurs appelés pour un match, leurs entraîneurs (2 maximum par équipe), les organisateurs et les officiels. Le service médical pourra être autorisé à accéder aux terrains par le Juge arbitre.
24. Chaque participant inscrit ayant déclaré forfait après la date du tirage au sort (rappel de la date du tirage au sort) devra prévenir le plus tôt possible le club organisateur de sa non-participation et adressera au plus tard dans les 5 jours suivant la compétition les pièces justificatives à la ligue des Pays de Loire de Badminton (101, Rue Dupetit-Thouars 49000 Angers). Le remboursement des droits d'inscription sera accordé pour un forfait justifié au plus tard la veille du tournoi. Sans justificatif le licencié s'expose à deux mois de suspension de toute compétition, six mois pour une récidive, selon la circulaire 3.4 du guide du badminton.
25. Le licencié qui reçoit un carton (noir ou rouge), se voit remettre par le juge-arbitre un formulaire exposant les procédures et sanctions auxquelles il s'est exposé selon le règlement disciplinaire fédéral (voir circulaire 3.3 guide du badminton).
26. L'utilisation de substance et de tous moyens destinés à augmenter artificiellement le rendement en vue ou à l'occasion de compétitions et qui peut porter préjudice à l'éthique et à l'intégrité physique et psychique de l'athlète est prohibée. La liste des produits dopants est rendue officielle par le Ministère chargé des sports (extrait de l'article 10 du Règlement Médical du Guide du Badminton). Toute personne en possession d'une ordonnance médicale indiquant la prise de médicaments dopant pour le sport devra le signaler au juge arbitre avant son premier match.
27. Seul le représentant du club est autorisé à poser une réclamation auprès du juge arbitre.
28. Le comité d'organisation décline toute responsabilité en cas de vol ou de perte durant la compétition.
29. Le présent règlement sera affiché dans la salle le jour de la compétition. Toute participation implique l'adoption du présent règlement.



TOURNOI DEPARTEMENTAL JEUNES DU CELLIER ET DE LIGNÉ 2013-2014

Club :		Département :	
Ligue :		Ville :	
Responsable :		Téléphone :	
Email :			
Adresse :			

Nombre de joueurs :		Montants des inscriptions :		un tableau = 4 €
---------------------	--	-----------------------------	--	------------------

Licence	Nom - Prénom	Simple		Catégorie	
		Dame	Homme	Poussin	Benjamin
1234567	EXEMPLE Exemple		X	X	

